



PRÉFET DE LA GIRONDE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 17 octobre 2025

Installation de quatre centrales solaires au sol sur la rocade de Bordeaux

Une nouvelle étape a été franchie par l'État dans la valorisation de ses délaissés routiers avec la signature d'un contrat autorisant l'installation de quatre centrales solaires au sol sur le domaine public routier national, sur une surface d'un peu plus de 6 hectares à l'intérieur de trois échangeurs de la rocade de Bordeaux :

- 1 centrale sur l'échangeur 15 (La Carbette) entre la rocade et l'A63 ;
- 1 centrale sur l'échangeur 19 (Villenave d'Ornon) entre la rocade et l'A62 ;
- et 2 centrales sur l'échangeur 22 (Bouliac – La Souys).

L'entreprise **Technique Solaire**, lauréate de l'appel d'offres lancé par l'État via la Direction Interdépartementale des Routes Atlantique (DIRA), devra assurer la conception, l'installation et l'exploitation sur une durée de 33 ans de ces centrales.

La phase de conception débute avec, pour objectifs cadencés et ambitieux, une finalisation des études et l'obtention des autorisations en 2026, **le démarrage des travaux en 2027** et la mise en service complète en 2028.

Avec ces centrales, **plus de 4 500 MWh** seront injectés chaque année dans le réseau, ce qui correspond à la consommation d'électricité de **2000 personnes**.

C'est le deuxième projet de ce type porté par l'Etat sur le domaine public routier national. En 2023, l'entreprise **Solveo** a obtenu, après mise en concurrence, l'autorisation de réaliser et d'exploiter pour une durée de 33 ans, une centrale solaire comportant des ombrières couvrant le parking poids-lourd et une micro-centrale au sol, sur l'aire de **La Grolle**, le long de la RN10 en Charente.

Après un peu moins de deux ans d'études et de procédures, les travaux correspondants ont débuté en septembre 2025. Au final, 3 150 MWh issus de cette centrale seront injectés chaque année dans le réseau à partir de l'été 2026.

« Avec ces nouvelles centrales solaires, l'État poursuit très concrètement son engagement pour la transition énergétique. Nous transformons des espaces routiers inutilisés en sources d'énergie propre : c'est concret, utile et exemplaire. Ces projets montrent que chaque parcelle du domaine public peut devenir un levier pour un avenir plus durable ». le préfet Étienne GUYOT.

Voir le plan en annexe.

Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99

Delphine Salva : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18

pref-communication@gironde.gouv.fr



2, esplanade Charles-de-Gaulle
CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex